

---

## Recommandations aux auteurs

---

Les manuscrits soumis pour publication dans la revue *Droit et Société* doivent être adressés par courrier électronique au Secrétariat de rédaction (muriel.lesavre@isp.ens-cachan.fr) pour évaluation. Il s'agira de textes originaux n'ayant pas fait l'objet d'une publication antérieure et n'étant pas proposés simultanément à une autre revue.

Les auteurs dont le manuscrit aura été accepté pour publication en cédant le *copyright* à l'Association Droit et Société, propriétaire de la revue. Les articles ne sont pas rémunérés. Une publication ultérieure supposerait l'autorisation expresse de la direction de la revue.

### ■ Manuscrits

Le texte devra comporter 60 000 caractères environ, espaces compris (notes de bas de page et références bibliographiques incluses). Il sera accompagné des éléments suivants :

- un résumé en français et en anglais (800 à 850 caractères chacun, espaces compris),
- le titre de l'article en anglais,
- environ 5 mots-clés (dans chacune de ces deux langues) permettant d'identifier le contenu de l'article,
- une brève notice bio-bibliographique concernant l'(ou les) auteur(s),
- l'adresse postale (de préférence institutionnelle, à défaut privée) de l'auteur référent,
- l'adresse électronique.

L'article devra comporter un titre significatif court et des intertitres clairement hiérarchisés.

### ■ Notes et références bibliographiques

Les références bibliographiques des ouvrages et articles cités doivent être placées en notes.

Leur présentation sera la suivante :

- pour un ouvrage : Philippe WARIN, *Les dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, Paris : LGDJ, coll. « Droit et Société. Série politique », 2002 ;
- pour un article de revue : Jacques CHEVALLIER, « Doctrine juridique et science juridique », *Droit et Société*, 50, 2002, p. 103-119 ;
- pour un chapitre dans un ouvrage : Bruno JOBERT, « Les nouveaux usages du droit dans la régulation politique », in Jacques COMMAILLE, Laurence DUMOULIN et Cécile ROBERT (dir.), *La juridicisation du politique. Leçons scientifiques*, Paris : LGDJ, coll. « Droit et Société. Recherches et Travaux », 2000, p. 125-134.

En cas de citation, il convient dans tous les cas de préciser la page d'où celle-ci est extraite. Une brève bibliographie complémentaire d'ouvrages et d'articles non référencés dans les notes pourra figurer en fin d'article. Elle sera introduite par l'intitulé « Pour en savoir plus ».

### ■ Graphiques et tableaux

Ils doivent être numérotés et appelés dans le texte à l'endroit où leur insertion est souhaitée. Les titres des tableaux et la légende des graphiques seront clairement indiqués.

### ■ Article accepté pour publication

Lors de l'acceptation définitive de l'article pour publication, l'auteur adressera au Secrétariat de rédaction de la revue la version finale de l'article par courrier électronique.